



REGLEMENT SPORTIF DE LA LIGUE MEDITERRANEENNE DE BILLARD

COMPETITIONS CARAMBOLE SAISON 2021 – 2022

Edition 4 - Septembre 2021

SOMMAIRE

CHAPITRE I – Généralités.

Article 1 .01 Prérogatives.

Article 1 .02 Modalités des inscriptions.

Article 1 .03 Périodes des inscriptions.

Article 1 .04 Convocations des joueurs.

Article 1 .05 Classification des joueurs.

CHAPITRE II – Tournois généralités.

Article 2 .01 Généralités.

Article 2 .02 Désistement Club.

CHAPITRE III – Tournois. Descriptions et fonctionnement.

Article 3 .01 Poules et 2KO.

Article 3 .02 Nombre de joueurs.

Article 3 .03 Entrée des joueurs dans les tournois.

Article 3 .04 Graphiques. Convocations.

Article 3 .05 Classements.

Article 3 .06 Tenue sportive.

Article 3.07 Directeur de jeu.

CHAPITRE IV – Déroulement d'un tournoi.

Article 4 .01 Attribution des billards.

Article 4 .02 Formats des tournois.

Article 4 .03 Distances.

Article 4 .04 Déroulement d'un match.

Article 4 .05 Arbitrage.

Article 4 .06 Gestion Informatique des tournois.

Article 4 .07 Championnat 5 Quilles.

Article 4 .08 Championnat 5 Quilles par équipe D2.

CHAPITRE V – Discipline – Non-respect du Règlement.

Article 5 .01 Forfaits.

Article 5 .02 Réclamation.

Article 5 .03 Retard – Absence.

Article 5 .04 Quota d'arbitrage.

Article 5 .05 Abandons.

Article 5 .06 Perturbations.

CHAPITRE VI – Finales de ligue.

Article 6 .01 Généralités.

Article 6 .02 Mode de qualification.

Article 6 .03 Organisation des finales de Ligue.

Article 6 .04 Convocations.

Article 6 .05 Gestion informatique des finales.

CHAPITRE VII – Championnats de France par équipes.

Article 7 .01 Championnat par équipes D3, D4 et D5.

ANNEXES.

1. Tableau catégories et distances pour les tournois.
2. Tableau catégories et distances pour les finales de ligue.
3. **Grilles des points tournois LMB.**
4. **Proposition année sportive 2021-2022.**

CHAPITRE I

Généralités

Article 1.01 – Prérogatives.

La Commission Sportive de la Ligue organise et gère les compétitions officielles qui sont :

- Les qualifications dans les cinq modes de jeux (Libre, cadre, bande et 3 bandes et 5 quilles).
- Les quarts de finales, les demi-finales et les finales de Ligue.
- Le championnat 5 quilles **et le championnat 5 quilles par équipe Division 2.**
- Les challenges vétérans par équipes.
- Le championnat de France par équipes jeux de série divisions 3, 4 et 5, phase ligue.
- Le championnat de France par équipes 3 bandes divisions 3, 4 et 5, phase ligue.
- Les championnats artistiques.

Article 1.02 - Modalités des inscriptions.

Ces compétitions sont ouvertes à tous les licenciés FFB **et LMB pour la saison en cours.**

Les joueurs licenciés FFB affiliés à un club d'une autre ligue peuvent s'inscrire aux tournois de Ligue LMB, s'ils se sont acquittés de la licence LMB de la saison en cours, mais ils ne sont pas prioritaires en cas d'embouteillage **à l'inscription.** Toutefois, ils ne pourront pas participer aux phases finales LMB.

Le Calendrier Sportif, défini par la Commission Sportive de la ligue, consultable et téléchargeable sur le site LMB, est le document de référence pour l'organisation des compétitions Ligue.

Les joueurs ne doivent s'inscrire qu'aux tournois correspondants à leur catégorie.

Tous les modes de jeu peuvent avoir lieu le même week-end ; les clubs utilisent le nombre de billards qu'ils souhaitent, dans le respect de l'Art. 4.02, "Format des tournois" de ce règlement.

L'homologation des tournois Ligue et des **compétitions Départementales**, est subordonnée au strict respect du présent règlement.

Toutes les compétitions de ligue sont prioritaires et obéissent aux règles du Code Sportif National.

Aucune modification de date ne sera effectuée pour laisser la place à une manifestation non prévue sur le calendrier.

Tout manquement à ces règles entraînera une sanction prévue au règlement sportif LMB et, ou, au CODE DE DISCIPLINE de la FFB.

Les inscriptions aux compétitions organisées par la Ligue doivent être effectuées uniquement sur le site LMB www.lmbillard.com. Aucune autre forme d'inscription ne sera prise en compte.

En respect des règles de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, la liste des joueurs avec leurs coordonnées n'est pas mise en téléchargement sur le site LMB. Mais les clubs doivent veiller à ce que la liste de leurs joueurs soit bien à jour sur le site LMB dans la rubrique « Inscriptions Tournois ».

Afin d'être contacté par le club organisateur et de disposer de recours, dès lors qu'il s'inscrit à un tournoi, le joueur fournira par mail son adresse de messagerie et son N° de tél au club organisateur.

L'inscription à 2 tournois le même jour est interdite.

Le joueur est le seul responsable de son double engagement.

Le joueur ne respectant pas cette disposition sera retiré des compétitions du week-end.

L'inscription à 2 tournois, l'un le samedi, et l'autre le dimanche, est autorisée, à condition que le tournoi du samedi se déroule sur une seule journée.

La Commission Sportive Carambole (CSC) se réserve le droit d'accorder une inscription exceptionnelle pour compléter un tournoi.

Conditions avant l'inscription :

1. Être licencié FFB
2. Être licencié LMB.

RAPPEL

L'ouverture de prise de licence FFB-LMB est en août.

Tout joueur qui ne sera pas en règle au moment des inscriptions sera refusé.

Le nouveau site de gestion des compétitions e2i n'admet que les joueurs licenciés.

Article 1.03 – Périodes des inscriptions.

L'ouverture des inscriptions débute à 21.00 heures, le jeudi de la 2ème semaine avant le tournoi.

La clôture des inscriptions est effective le lundi suivant à 21.00 heures.

Avant la clôture des inscriptions, les joueurs peuvent retirer leur inscription à un tournoi, par l'intermédiaire de leurs clubs (les clubs ayant la capacité de le faire pour leurs joueurs). **Ils peuvent dès lors s'inscrire sur un autre tournoi pour compléter la liste des joueurs inscrits.**

Après la clôture des inscriptions, tout forfait doit être signifié par courriel au **club organisateur et à la CSC.**

Le tri est fait par la CSC dans la journée du mardi.

Les clubs peuvent envoyer les convocations dès le mercredi matin.

Les participants sont choisis parmi les inscrits, selon l'ordre chronologique.

Les joueurs inscrits en liste d'attente remplaceront les joueurs se déclarant forfait.

Article 1.04 – Convocations des joueurs.

Les convocations, pour jouer ou arbitrer, sont adressées par le club organisateur aux joueurs admis dans la liste des joueurs à convoquer et à la CSC pour information.

La liste complète des inscrits et remplaçants reste visible sur le site LMB jusqu'au jour du tournoi.

Tout forfait déclaré après l'envoi des convocations sera considéré comme **forfait retardataire**, et s'appliqueront les règles de l'article 5 .01.

S'il en a encore le temps, le club doit réorganiser la saisie des joueurs sur le graphique en intégrant le remplaçant, relancer le tri et convoquer, par courriel celui-ci, ainsi que les joueurs dont l'heure de convocation aurait été modifiée (ce qui est le cas en 2Ko).

Dans l'impossibilité de pallier le forfait d'un joueur et pour l'intérêt du tournoi, avec l'accord de la CSC, le club organisateur a la possibilité de positionner un joueur de son club, de même classification.

Article 1.05 - Classification des joueurs.

La classification des joueurs, au 1er septembre de la saison en cours, effectuée par le **logiciel fédéral e2i**, sert pour l'ordre d'entrée des joueurs dans les tournois de la saison.

Une mise en forme de cette classification est **insérée dans les graphiques des poules de 4 joueurs par billard et dans ceux des tournois 2Ko. Les graphiques sont établis par mode de jeu. Cette classification reste aussi disponible** en téléchargement sur le site LMB, dans l'ordre alphabétique des noms-prénoms des joueurs, par modes de jeu et catégories.

Les joueurs non classifiés FFB seront classés comme non classifiés « NC ». Après les 2 premiers tournois, ils sont classés ligue « CL » par le Responsable de la Commission Sportive, en fonction de leur moyenne en cours. Leur classement est intégré à ces mêmes listes de classification.

CHAPITRE II

Tournois – Généralités

Article 2.01 – Généralités.

Tous les clubs sont susceptibles d'organiser une Compétition Ligue.

Les clubs aptes à recevoir des joueurs PMR (personne à mobilité réduite) sont invités à prioriser ces joueurs.

Les tournois sont qualificatifs pour les phases finales de Ligue, pour les joueurs licenciés dans la Ligue et membres d'un club de la Ligue (voir Art. 1.02).

Le nombre de tournois est défini chaque saison par la Commission Sportive de la Ligue. Il figure sur le Calendrier Sportif de la Ligue téléchargeable sur le site LMB.

Tous les modes de jeu sont joués en 2KO ou par Poules de 4 joueurs.

Dans les cas des poules de 4, pour éviter que des joueurs ne puissent jouer si l'un des joueurs était forfait ou que le nombre des inscrits ne soit pas un multiple de 4, le club organisateur a la possibilité de composer ses poules pour permettre à tous de jouer, mais doit informer la CSC.

Conditions d'attribution des tournois Ligue :

- Clubs demandeurs en règle avec FFB et LMB.
- Demandes signées par le président, ou le directeur sportif ou par un responsable du club.
- Tous les responsables du club doivent être licenciés FFB **et LMB** (Règlement intérieur LMB).

Aux jeux de série, le nombre restreint de M, N1 et N2, de notre ligue, impose d'adapter la ou les poules selon les inscriptions.

Les clubs doivent remplir les conditions matérielles voulues par la Fédération : billards et billes en bon état, éclairage fonctionnel, rallonge, socle de surélévation d'une hauteur maximum de 20 cm, loupe et chauffage en état de marche.

Le Directeur de Jeu doit être compétent pour la gestion des graphiques et pour la saisie des résultats sur le site **e2i**, le jour même de ladite manifestation.

Le nombre de participants est fonction du nombre de billards. La durée du tournoi est de 2 jours maximum. Les clubs organisateurs s'engagent à respecter scrupuleusement le présent Règlement. Les tournois sont ouverts à toutes les catégories.

Les clubs organisateurs d'une manifestation, autre que celles prévues au calendrier Ligue, doivent obligatoirement en aviser le Responsable de la Commission Sportive par courriel.

Article 2.02 - Désistement d'un club.

Tout désistement d'un club doit être notifié au responsable de la Commission Sportive 45 jours avant la date prévue pour le début des inscriptions.

Le non-respect de ce délai aura pour conséquences, pour la saison en cours, le retrait des tournois qui lui ont été attribués et si dernier tournoi, pas d'attribution la saison suivante.

La commission sportive tentera de remplacer ce tournoi.

CHAPITRE III

Tournois – Descriptions et fonctionnement

Article 3.01 – Poules et 2KO.

Dans les tournois en 2KO, le joueur est éliminé après 2 défaites, puis élimination directe à partir des 1/4 de finales.

Les tournois par Poules sont de 4 joueurs par billard, avec un minimum de 8 joueurs.

Article 3.02 - Nombre de joueurs.

Le nombre de joueurs autorisé par club, y compris le club receveur, est de 1/4.

Quelle que soit leur place dans la liste des inscrits, les joueurs du club receveur auront la priorité s'ils se sont inscrits dans les **24.00 heures** après l'ouverture des inscriptions.

La liste des inscrits, pour participer aux tournois, reste en ligne jusqu'au jour du tournoi.

Après la clôture des inscriptions, les joueurs en liste d'attente pourront être éventuellement appelés à remplacer un forfait.

Tout joueur ayant participé à **5 tournois**, dans un même mode de jeu, perd sa place d'inscription en cas d'embouteillage, et voit son nom placé en liste d'attente sous ceux qui n'ont pas encore joué 5 tournois dans ce mode de jeu.

La Commission Sportive se réserve le droit de compléter les inscriptions, si nécessaire, pour qu'un tournoi puisse avoir lieu.

Article 3.03 - Entrée des joueurs dans les tournois.

L'entrée des joueurs dans les tournois est déterminée par le tri du graphique décrit à l'article 4.06.

Les joueurs classés Master jouent en catégorie N1 et sont positionnés en fonction de leur moyenne générale.

Article 3.04 – Graphiques et Convocations.

Les graphiques sont **en téléchargement** sur le site **LMB** à la rubrique « graphiques » (voir Art 4.06).

Le club :

- Choisit le graphique correspondant,
- Saisit les joueurs dans l'onglet dédié,
- Utilise l'onglet « Heures convocations » pour informer les joueurs retenus.

La constitution des poules se fera automatiquement selon l'ordre d'entrée des joueurs.

Article 3.05 - Classements.

Pour ceux qui veulent vérifier la saisie FFB, à l'issue d'un tournoi LMB dans lequel ils ont joué, le site de saisie des compétitions e2i leur est accessible, sans identifiant ni mot de passe, en simple consultation, tout comme ils avaient accès sur l'ancien site FFB Delphi Center.

Dans les tournois 2Ko :

Le classement e2i tient compte des différentes phases en plaçant en tête les joueurs ayant disputé la dernière phase (Finale), puis successivement les autres phases (petite finale, 1/2 finale, 1/4 de finale, repêchage, etc...), jusqu'à la phase 1.

Dans chaque phase, le classement tient compte, en premier du total des points de matchs (2 points par match gagné, 1 point par match nul et zéro point par match perdu), puis de la moyenne générale, puis de la moyenne particulière, puis de la meilleure série.

Dans les tournois par poules uniques :

Le classement e2i prend la compétition dans sa globalité, en premier le total des points de matchs, puis la moyenne générale, puis la moyenne particulière, puis la meilleure série.

Dans les tournois par poules de 4 sur un billard, de 8 à 24 joueurs selon le nombre de billards disponibles :

Chaque poule de 4 joueurs jouée sur un billard est en elle-même un tournoi, MAIS le classement e2i reste global, comme pour une poule unique. Il n'est pas représentatif du tournoi tel que les joueurs aimeraient le voir, puisqu'il met en premier le total des points, puis la moyenne générale, etc... On retrouve alors le plus souvent :

- Premier du tournoi, le joueur premier de la poule A,
- Second du tournoi, le joueur premier de la poule B, ou C, selon le nombre de points de matchs qu'ils ont obtenus et selon leur moyenne générale, etc...

Tableau de classement :

Pour toutes ces raisons de diversités de présentation des classements dans les différents tournois, nous mettons sur le site LMB un classement des joueurs, par catégories et modes de jeu, à l'issue de chaque tournoi, en fonction des critères ci-dessous...

Le classement LMB prend, comme référence, le total des points tournois ligue des trois meilleurs tournois (voir les grilles de points tournois en Annexe 3) pour départager les joueurs en vue de la sélection pour les finales de ligue. Il englobe tous les matchs joués, en 2Ko comme en poules de 4 joueurs par billard, voire de 3 joueurs (jouant 2 fois) dans le cas où un joueur est absent le jour du tournoi par poules de 4 par billard

Article 3.06 – Tenue sportive.

Selon les nouvelles dispositions du Code Sportif Billard Carambole de la FFB, du 25/09/2020, décrites dans l'article 6.1.05 – Tenue sportive.

Le Directeur de jeu peut refuser la participation à la compétition d'un joueur dont la tenue n'est pas conforme à ces dispositions.

Article 3.07 – Directeur de jeu.

Les épreuves se déroulant dans une même salle sont contrôlées par un directeur de jeu désigné par l'organisateur dont les attributions sont décrites à l'Art. 6.1.06 du code sportif FFB.

CHAPITRE IV

Déroulement

Article 4.01 - Attribution des billards.

Les matchs se jouent indifféremment sur billards de 3.10m et 2.80m.

S'ils doivent être utilisés, le ou les billards de 3.10m sont attribués, obligatoirement, pour chaque tour de jeu, aux joueurs les mieux classifiés dans la catégorie la plus élevée.

Article 4.02 - Format des tournois.

Les tournois par Poules **de 4 joueurs sur 1 billard** se déroulent sur 1 journée :

- Tournoi de 8 joueurs en 2 poules sur 2 billards.
- Tournoi de 12 joueurs en 3 poules sur 3 billards.
- Tournoi de 16 joueurs en 4 poules sur 4 billards.
- Tournoi de 20 joueurs en 5 poules sur 5 billards.
- Tournoi de 24 joueurs en 6 poules sur 6 billards

Les tournois en 2 KO :

- Tournoi 12 joueurs sur 3 billards – 8 séances, 7 phases (1 journée)
- Tournoi 12 joueurs sur 4 billards – 6 séances, 7 phases (1 journée)
- Tournoi 16 joueurs sur 4 billards – 8 séances, 9 phases (1 journée)
- Tournoi 20 joueurs sur 4 billards – 10 séances, 11 phases (6 samedi et 4 dimanche)
- Tournoi 24 joueurs sur 4 billards – 12 séances, 13 phases (8 samedi et 4 dimanche)

Certains clubs sont désireux de proposer des tournois 2KO de 28 ou 32 joueurs :

- Tournoi 28 j en 2KO – 6 billards – 12 séances, 15 phases (8 samedi- 4 dimanche)
- Tournoi 32 j en 2KO – 8 billards – 11 séances, 12 phases (7 samedi_ 4 dimanche)

Les tournois en 2KO sont prévus pour 4 billards afin que le classement FFB (synthèse) reflète exactement le déroulement du tournoi.

Exceptionnellement pour les clubs ne possédant que 3 billards, les tournois de 12 joueurs ont une procédure de saisie à suivre scrupuleusement pour que la synthèse FFB soit correcte.
De même pour les tournois de 28 joueurs sur 6 billards.

Article 4.03 – Distances.

Les distances pour les tournois sont celles indiquées sur le tableau de ce RS (Annexe 1).

Article 4.04 - Déroulement d'un match.

Chaque match se joue sur la distance et les conditions de la catégorie du joueur le mieux classifié.

Les tournois par poules se jouent sans prolongation en cas de match nul.

Dans les tournois en 2KO, en cas d'égalité il sera procédé aux prolongations suivant le Code Sportif Billard Carambole FFB et les participants seront départagés comme suit :

- ✓ L'ordre des joueurs est le même que celui du match ;
- ✓ Le joueur A débute la prolongation sur le point de départ pour une seule reprise ;
- ✓ Le joueur B a la reprise sur le point de départ ;
- ✓ La distance est limitée à 10 % de la distance normale de la catégorie aux jeux de série et non limitée pour le 3 bandes ;
- ✓ En cas d'égalité, il est procédé à une nouvelle prolongation suivant le même principe, et ainsi de suite jusqu'à détermination du vainqueur.

Les points et les reprises des prolongations ne sont pas pris en compte pour le calcul de la moyenne.

Article 4.05 - Arbitrage.

- En 2Ko et par Poules, l'arbitrage est assuré par les joueurs engagés.
- En 2Ko, 12 joueurs sur 3 billards, il faut 2 arbitres du club au tour 8.
- En 2Ko, 32 joueurs sur 8 billards, il faut 4 arbitres du club aux tours 3 et 7.
- Les règles d'arbitrage sont celles de la catégorie du joueur le mieux classifié quel que soit le format du billard.
- L'arbitre ne doit manifester aucun sentiment (hochement de tête, applaudissement, gestes divers, encouragements, etc...).
- A la demande du joueur, l'arbitre est tenu de lui indiquer quelle est sa bille, et ce, à tout moment de la partie.
- L'arbitre doit annoncer la position des billes dans les zones réglementées.
- L'arbitre avertit le joueur lorsque sa bille est en contact avec une autre bille ou une bande.

Il est expressément interdit à l'arbitre de mettre un joueur en garde contre toute faute qu'il est sur le point de commettre (sauf lorsque la main change et que les billes ne sont pas immobiles).

Rappel : l'arbitre n'accorde la main à l'adversaire que lorsque les billes sont immobiles.

Après chaque match, les joueurs sont tenus de s'informer auprès du Directeur de jeu pour l'arbitrage de la séance suivante.

Article 4.06 – Gestion informatique des tournois.

Les graphiques vierges des différents tournois sont disponibles en téléchargement sur le site LMB rubrique « graphique ».

Les tournois doivent se jouer dans l'ordre du graphique, et ne peuvent subir aucun changement sans l'accord du responsable de la Commission Sportive, sous peine de voir les matchs annulés ou le tournoi refusé.

NB : Nous pouvons apporter des mises à jour aux graphiques mis en téléchargement. Il est donc conseillé de télécharger chaque fois que nécessaire le graphique vierge correspondant au tournoi, plutôt que d'utiliser un ancien graphique précédemment téléchargé.

Le Responsable **Carambole**, ou le Directeur de jeu, du club organisateur télécharge le graphique qui convient à son tournoi.

Pour les 2 Ko et les poules de 4 joueurs par billard, Achour Ferhat a modifié les graphiques des saisons précédentes en incorporant la classification au 01/09, par modes de jeux.

Le Responsable Carambole du club saisit, dans l'onglet dédié « saisie des joueurs », les noms des joueurs retenus en utilisant le menu déroulant. La classification associée au nom du joueur s'affiche automatiquement. Un bouton de tri (macro à activer) organise la position des joueurs selon leur catégorie et leur moyenne du mode de jeu concerné.

- Ce même bouton de tri renseigne dans l'onglet « Heures convocations » les heures de convocation des joueurs retenus.
- Le club organisateur peut alors convoquer par courriel, téléphone ou SMS, les joueurs retenus, en leur indiquant les lieux, dates et heures de convocation, en leur indiquant les lieux, dates et heures de convocation. Les joueurs convoqués confirmeront leur participation au club organisateur dans les meilleurs délais.
- **Le Responsable Carambole du club** vérifie les feuilles de matchs en s'assurant qu'elles soient correctement et complètement remplies (noms et signatures des joueurs, nom de l'arbitre, date, mode de jeu, tour de jeu, format du billard, distance, reprises).
- Saisit les résultats sur le graphique.
- S'assure de la conservation des feuilles de matchs et du graphique afin de répondre à tout litige.
- **Seul le Responsable Carambole du club a l'habilitation pour saisir** les résultats **sur le site de gestion des compétitions e2i**, en respectant les phases (2Ko), pendant le déroulement de la compétition pour que les résultats puissent être consultés en direct, ou dans les 24.00 heures en cas d'impossibilité technique.
- Fait un rapport sur tous les forfaits excusés ou non, ainsi que sur tout incident ayant perturbé le bon déroulement de la compétition.

A défaut de justificatifs, une réclamation sans recours pourra entraîner l'annulation du match concerné, le club receveur sera averti par écrit, et en cas de récurrence, se verra retiré les tournois attribués.

Un match non joué ne doit en aucun cas être saisi sur le site fédéral.

Rappel : En cas d'erreur, les résultats sur peuvent être corrigés par le **Responsable Carambole du club** organisateur dans les 2 jours après la saisie. Au-delà, seul le Responsable de la CSC a l'habilitation pour modifier la saisie, mais le club doit fournir copie des feuilles de matchs concernées.

Article 4.07 - Championnat 5 Quilles.

Les catégories actuelles sont Régional et National pour les rencontres ligue.

Pour les tournois Ligue :

- Les qualifications se jouent en 2 sets gagnants de 60 points.
- Les joueurs qualifiés pour la Finale de Ligue sont les huit premiers du classement Ligue.

Pour la finale de ligue :

- Ces huit joueurs seront répartis en 2 poules de 4.
- Les deux premiers joueurs de chaque poule (donc 4 joueurs) joueront ensuite une demi-finale puis une finale.
- Les matchs de demi-finale et finale se joueront en 3 sets gagnants de 60 points.

La constitution des poules, l'enregistrement des résultats, le classement par poule seront réalisés avec le logiciel développé et par la Ligue des Hauts de France et proposé par le responsable 5

quilles de la FFB qui souhaite l'utiliser sur toutes les ligues à l'avenir...
Les poules sont constituées au « serpentint intégral », sur l'ensemble des joueurs de notre ligue.
Pour le premier tournoi qualificatif, les résultats des joueurs de la saison précédente sont pris en compte pour établir le classement et le serpentint.

Le Champion de Ligue est qualifié pour la finale Nationale de 5 quilles.

Article 4.08 - Championnat 5 Quilles par équipe D2.

Le Président du club de Saint Raphaël veut proposer une finale de ligue 5 Quilles par Equipe Division 2.

**Se référer au Code Sportif Carambole FFB,
TITRE XI CHAMPIONNATS PAR EQUIPES DE DIVISIONS
CHAPITRE 4 – 5-QUILLES
Article 11 .4. 05 – Division 2
Article 11 .4. 06 – Composition d'une équipe
Article 11 .4. 07 – Déroulement.**

CHAPITRE V

Discipline - Non-respect du Règlement

Article 5.01 - Forfaits.

Le joueur ou l'équipe qui déclare forfait doit informer impérativement le Responsable Sportif de l'épreuve sous peine de sanction disciplinaire.

Sauf cas de force majeure, tout forfait, déclaré après l'envoi des convocations, est considéré comme « forfait retardataire » :

- 1 forfait retardataire : avertissement écrit pour une durée de 12 mois
- 2 forfaits retardataires : plus de participation à aucun tournoi ou finale pour la saison en cours, et si dernier tournoi, pour la saison suivante.

Article 5.02 - Réclamation.

Toute réclamation doit être établie par le Responsable Sportif du club receveur, même à la demande d'un joueur, et envoyée par courriel dans les 48 heures au Responsable de la Commission Sportive.

Article 5.03 - Retard. Absence.

Pour les tournois, un joueur absent un quart d'heure après l'heure de convocation « pour jouer ou arbitrer » aura le premier match perdu. Il pourra cependant participer, s'il est présent, à son second match à condition qu'il ait avisé le club receveur de son arrivée.

Dans les tournois par poules de 4, si un joueur est déclaré forfait au dernier moment et si le club n'a pas un joueur de même catégorie pour le remplacer, les 3 joueurs restants pourront se rencontrer en une poule unique (jouée 2 fois), afin qu'ils ne soient pas pénalisés du fait de leur déplacement.

Article 5.04 Quota d'arbitrage.

L'arbitrage est compris dans l'organisation des tournois.

En cas de carence volontaire, gagnant ou perdant, le joueur sera suspendu pour les **2 prochaines manifestations** dans tous les modes de jeux.

Article 5.05 - Abandons.

Tout joueur abandonnant en cours d'épreuve ou refusant de jouer ou arbitrer un match programmé sur le graphique, est déclaré "**forfait général**". Toutes ses parties seront annulées pour lui, mais validées sur le graphique, pour ses adversaires. Il sera suspendu pour les **2 prochaines manifestations** dans tous les modes de jeux ainsi que pour sa participation aux finales de ligue dans tous les modes de jeux.

Il aura un **avertissement écrit**, ainsi que son club, avertissement valable pour toute la saison en cours et si dernière manifestation pour la saison suivante.

Article 5.06 – Perturbations.

Toute perturbation provoquée par un **téléphone portable**, entrainera la **perte du match** pour le joueur concerné (sauf cas de force majeure signalé au directeur de jeu avant le match).

Toute perturbation provoquée par une gêne quelconque, à l'endroit d'un joueur, doit être signalée au directeur de jeu et faire l'objet d'un rapport.

Pour se conformer aux décisions de la FFB, il est rappelé aux directeurs de jeu de faire respecter l'interdiction, selon la loi, de boissons alcoolisées dans les enceintes sportives, et donc de prévoir l'expulsion d'un joueur ou spectateur en état d'ébriété, avec pour le joueur un rapport à la Commission Sportive.

CHAPITRE VI

Finales de ligue

Article 6.01 - Généralités.

Pour chaque catégorie et dans tous les modes de jeu, les finales de Ligue se jouent en une poule unique de 6 joueurs, **dans les distances normales et sans prolongation en cas de match nul**, après le dernier tournoi et aux dates prévues sur le calendrier LMB.

Les distances pour les finales sont indiquées sur le tableau de ce RS (Annexe 2).

Les forfaits seront remplacés par les joueurs dans l'ordre du classement, à condition que leur moyenne en cours soit dans le seuil du classement de la catégorie et qu'ils aient le nombre de tournois requis.

Excepté pour les catégories Nationales, une finale de Ligue ne comprenant pas au moins **5** joueurs ne sera pas prise en compte, le joueur le mieux classé participera à la finale de France.

Article 6.02 - Mode de qualification.

En Annexe 4, la « Proposition Année Sportive 2021-2022 » définit le nombre de joueurs de catégories R, issus des compétitions départementales et des tournois de ligue, qui seront présentés aux finales de ligue.

Pour les joueurs issus des tournois LMB :

Sont qualifiés pour les finales de Ligue les premiers joueurs du tableau de classement (Article 3.05) qui remplissent aussi les conditions suivantes :

Les joueurs classifiés FFB au 01/09 de la saison en cours, ayant participé au minimum à **3** tournois de ligue et ayant une moyenne générale en cours dans le seuil de la catégorie concernée.

Les joueurs non classifiés FFB mais classés Ligue, ayant participé au minimum à **3** tournois de ligue, ayant une moyenne générale en cours dans le seuil de la catégorie concernée et à condition que ladite finale n'ait pas de suite « Coupe des Provinces, Finales Nationales, etc... ».

Pour les joueurs de catégories R, issus des compétitions départementales :

Sont qualifiés pour les finales de ligue, les premiers joueurs de la finale interdépartementale qui remplissent les conditions suivantes :

Les joueurs classifiés FFB au 01/09 de la saison en cours, ayant au minimum joué 9 matchs dans les compétitions départementales et ayant une moyenne générale en cours dans le seuil de la catégorie concernée.

Les joueurs non classifiés FFB mais classés Ligue ayant au minimum joué 9 matchs dans les compétitions départementales et ayant une moyenne générale en cours dans le seuil de la catégorie concernée, à condition que ladite finale n'ait pas de suite « Coupe des Provinces, Finales Nationales, etc... ».

Article 6.03 - Organisation des finales de Ligue.

Les finales sont organisées par les clubs dont le joueur a la meilleure place **au classement par la moyenne en cours, parmi les six joueurs retenus**, ou par un club demandeur.

L'absence de club organisateur entraînerait l'annulation **de la finale concernée** et c'est le joueur qui a la meilleure place au classement, **parmi les six joueurs retenus** qui ira en Finale de France.

Le graphique des tours de jeu sera en téléchargement sur le site LMB.

Les clubs organisateurs de finales doivent avoir le nombre suffisant de billards de format identique pour la finale et fournir les arbitres de Ligue nécessaires, et si besoin en demandant au responsable de la CAL.

Les vainqueurs des finales de Ligue sont déclarés

« CHAMPIONS » de la LIGUE MEDITERRANEENNE DE BILLARD.

Les finales de Ligue sont qualificatives pour la suite des compétitions en finales Nationales si elles sont organisées par la Fédération.

Coupe des Provinces :

Les finales R1 et R2 à la libre, R1 à la bande et R1 aux 3 bandes sont qualificatives.

Article 6.04 – Convocations.

Les convocations pour les finales ligue sont visibles sur le site LMB.

Les joueurs convoqués doivent confirmer par courriel leur participation ou leur non-participation à une finale de ligue à la date buttoir mentionnée sur la convocation.

Sans réponse au-delà de cette date, ils seront écartés de la finale et remplacés.

Tout joueur qui ne se présente pas pour une finale sans en aviser le Responsable de la Commission Sportive et le club receveur, ne pourra plus prétendre à toutes autres finales de ligue pour le reste de la saison et la saison suivante.

Article 6.05 - Gestion informatique des finales.

Le Responsable **Carambole** ou le Directeur de jeu du club organisateur doit impérativement :

- Vérifier et conserver les feuilles de matchs en s'assurant qu'elles soient correctement et complètement remplies (noms et signatures des joueurs, nom de l'arbitre, date, mode de jeu, tour de jeu, format du billard, distance, reprise) afin de répondre à tout litige.
- Saisir, le jour même de la finale, les résultats sur le site **de gestion des compétitions e2i**.

Les feuilles de match doivent être conservées par le club jusqu'à la fin de saison.

CHAPITRE VII

Championnats de France par équipes

Article 7.01 - Championnat par équipes D3, D4 et D5.

- Les clubs peuvent engager autant d'équipes qu'ils le souhaitent en accord avec la LMB et la FFB.
- La Commission Sportive Carambole de la Ligue, en fonction du nombre d'équipes engagées, organise un championnat pour qualifier une ou plusieurs équipes pour la phase nationale.
- Pour la phase ligue, si le nombre d'équipes est suffisant, ce championnat commence par des éliminatoires et se termine par une finale de ligue.
- Ce championnat se joue par matchs « Aller/Retour » et répond aux règles définies par le Code Sportif Livret Championnat par Equipes, téléchargeable sur le site internet de la FFB.
- Le nombre d'équipes qualifiées pour la phase nationale dans chaque division dépend du nombre d'équipes engagées. Il est défini en début de saison par la FFB.
- Tous les résultats des rencontres doivent être saisis sur le site **de gestion des compétitions e2i** et les feuilles de matchs envoyées au **Responsable de la CSC** de la Ligue.

En cas de litige, tous les points non prévus dans le présent règlement seront traités par la Commission Sportive après consultation du Comité Directeur de la Ligue.

La Commission Sportive Carambole LMB

ANNEXE 1 au RS Carambole 2021-2022

LIGUE MEDITERRANNEE BILLARD

Catégories et Distances pour les tournois de Ligue

Mode de jeux	Catégories	Type	Tournoi Poules et 2Ko	
LIBRE	MASTER	GC	Joue N1	
	N 1	GC	300 Pts / 30 r	
CADRE	MASTER	47/2	Joue N1	
	N 1	47/2	200 Pts / 30 r	
	N 2	47/2	120 Pts / 30 r	
BANDE	N 1		100 Pts / 30 r	
3 BANDES	N 1		35 Pts / 50 r	
	N 2		30 Pts / 50 r	
LIBRE			2,80 m	3,10 m
	N 3	GC	200 Pts / 30 r	150 Pts / 30 r
	R 1	PC	120 Pts / 30 r	100 Pts / 30 r
	R 2	PC	80 Pts / 30 r	60 Pts / 30 r
	R 3	PC	60 Pts / 30 r	40 Pts / 30 r
	R 4	PC	40 Pts / 30 r	
CADRE	N 3	42/2	120 Pts / 30 r	80 Pts / 30 r
	R 1	42/2	80 Pts / 30 r	
BANDE	N 3		70 Pts / 30 r	50 Pts / 30 r
	R 1		50 Pts / 30 r	30 Pts / 30 r
	R 2		25 Pts / 30 r	
3 BANDES	N 3		20 Pts / 40 r	15 Pts / 40 r
	R 1		15 Pts / 40 r	10 Pts / 40 r
	R 2		12 Pts / 40 r	8 Pts / 40 r
5 QUILLES	N 1		Qualifications	Phases finales
			2 Sets Gagnants - 60 Pts	3 Sets Gagnants - 60 Pts

ANNEXE 2 au RS Carambole 2021-2022

LIGUE MEDITERRANNEE BILLARD

Catégories et Distances pour les finales de Ligue

Mode de jeux	Catégories	Type	Finales de Ligue	
---------------------	-------------------	-------------	-------------------------	--

3,10 m	2,80 m
---------------	---------------

LIBRE	N 1	GC	300 Pts	
	N 3	GC		200 Pts
	R 1	PC		150 Pts
	R 2	PC		100 Pts
	R 3	PC		70 Pts
	R 4	PC		50 Pts

CADRE	N 1	47/2	200 Pts	
	N 2	47/2	120 Pts	
	N 3	42/2		120 Pts
	R 1	42/2		80 Pts

BANDE	N 1		100 Pts	
	N 3			80 Pts
	R 1			60 Pts
	R 2			40 Pts

3 BANDES	N 1		35 Pts	
	N 2		30 Pts	
	N 3			25 Pts (60 rep)
	R 1			20 Pts (60 rep)
	R 2			15 Pts (60 rep)

ANNEXE 3 au RS Carambole 2021-2022

GRILLES DES POINTS TOURNOIS LMB

Barème des Points de classement LMB 2021-2022 sur les 2 Ko						
Classement	32J	28J	24J	20J	16J	12J
	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts	Pts
1er	120	120	120	120	120	120
2ème	115	115	115	115	115	115
3ème	111	111	111	111	111	111
4ème	107	107	107	107	107	107
5ème	104	104	104	104	104	104
6ème	101	101	101	101	101	101
7ème	98	98	98	98	98	98
8ème	95	95	95	95	95	95
9ème	93	93	93	93	93	93
10ème	91	91	91	91	91	91
11ème	90	90	90	90	90	90
12ème	89	89	89	89	89	89
13ème	89	89	89	89	89	
14ème	88	88	88	88	88	
15ème	88	88	88	88	88	
16ème	87	87	87	87	87	
17ème	87	87	87	87		
18ème	86	86	86	86		
19ème	86	86	86	86		
20ème	85	85	85	85		
21ème	85	85	85			
22ème	84	84	84			
23ème	84	84	84			
24ème	83	83	83			
25ème	83	83				
26ème	82	82				
27ème	82	82				
28ème	81	81				
29ème	81					
30ème	80					
31ème	80					
32ème	79					

Barème des Points de classement LMB 2021-2022 en poules de 4 joueurs par billard	
Classement	Pts poules de 4
1er	115
2ème	107
3ème	99
4ème	91

ANNEXE 4 au RS Carambole 2021-2022

PROPOSITION ANNEE SPORTIVE 2021-2022

COMPETITIONS DEPARTEMENTALES :

Les Comités Départementaux de Billard (CDBs) constitués (dépts du 13 et du 84) organisent les compétitions éliminatoires de tous les modes de jeu, par catégories régionales (R) dans leurs départements. (Pas de dépts 06 ou 83 constitués).

A la suite de ces compétitions, ils organisent leurs finales départementales respectives pour amener leurs champions aux finales interdépartementales.

Ils présentent alors, aux finales de ligue, leurs meilleurs champions (dont le nombre est défini selon le tableau ci-dessous) issus de ces finales interdépartementales.

COMPETITIONS REGIONALES :

La Ligue propose des tournois, par poules de 4 joueurs par billard pouvant aller de 8 à 24 joueurs et des 2Ko pour tous les modes de jeu, pour toutes les catégories R et N, mixtes ou catégorielles.

Un classement fait ressortir les meilleurs joueurs pouvant se présenter aux finales de ligue (dont le nombre est défini selon le tableau ci-dessous).

TABLEAU DEFINISSANT LE NOMBRE DE JOUEURS ISSUS DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES ET DES TOURNOIS DE LIGUE :

Le nombre de joueurs issus des finales interdépartementales et des classements des tournois ligue est défini en fonction du nombre de joueurs ayant participé aux compétitions départementales, par rapport au nombre de ceux ayant participé aux tournois de ligue...

Exemple :

24 joueurs dépts et 53 joueurs ligue font un total de 77 joueurs.

% des joueurs dépts 24 : 77 = 31%

% des joueurs Dépts par rapport aux joueurs de « ligue »	Nombre de joueurs retenus, issus des compétitions dépts pour la finale de ligue	Nombre de joueurs retenus issus des tournois de ligue pour la finale de ligue
< 17%	1	5
De 17 à 32 %	2	4
De 33 à 66 %	3	3
De 67 à 83 %	4	2
> 83%	5	1

Dans le cas où un (ou plusieurs) même(s) joueur(s) serai(en)t issus de la finale interdépartementale et du classement ligue, on prendrait le(s) suivant(s) parmi les dépts ou parmi la ligue, en fonction de leur meilleure moyenne générale en cours (et si ex aequo, leur meilleure moyenne particulière puis éventuellement leur meilleure série).

FINALES DE LIGUE :

La Ligue organise les finales de ligue R et N, selon le Règlement Sportif LMB.

Comme les joueurs issus des tournois de ligue doivent avoir disputé un minimum de trois tournois (ce qui correspond à 9 matchs en poules de 4 joueurs par billard) pour que leur classement les amène éventuellement en finale de ligue dans le mode de jeu de leur catégorie, les joueurs issus des départements doivent avoir aussi disputé un minimum de 9 matchs.

La condition : « et ayant une moyenne générale en cours dans le seuil de la catégorie » reste vraie pour les joueurs issus des compétitions départementales comme pour les joueurs issus des tournois de ligue. Le but étant d'envoyer les meilleurs joueurs en finales nationales.

Les joueurs non classifié FFB au 01/09 de la saison en cours ne peuvent aller dans les finales de ligues qui auraient des suites vers des finales nationales.

Toutefois, s'ils sont classés ligue (CL) au cours de la saison, ils peuvent aller dans les finales de ligue qui n'auraient pas de suite vers des finales nationales.

CETTE PROPOSITION A ETE ACCEPTEE PAR LES RESPONSABLES SPORTIFS DEPARTEMENTAUX (PHILIPPE FERRO ET BRUNO GUERINEAUD) ET LES MEMBRES DU CD LIGUE PARTICIPANT A LA REUNION EN VISIO DU MARDI 26 MAI 2021.